



CAP AEPE

ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF DE LA PETITE ENFANCE

Le CAP Accompagnant éducatif Petite Enfance (AEPE) est le premier niveau de qualification du secteur de la petite enfance. Le titulaire de ce diplôme de niveau 3 est un professionnel qualifié qui exerce ses activités auprès de l'enfant de moins de 6 ans dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité.

PRÉREQUIS

Avoir 18 ans l'année de présentation de l'examen.
Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 (CAP) pour bénéficier de la formation en 1 an.

PUBLIC CONCERNÉ

Personnes désireuses de travailler auprès de jeunes enfants ou professionnels de la petite enfance à la recherche d'une formation diplômante et qualifiante.

OBJECTIF

Se préparer en 1 an à présenter tout ou partie des épreuves pratiques du CAP AEPE.

CONTENUS

EP 1

Accompagnement du développement du jeune enfant
Techniques de soin et activités d'animation

EP 2

Exercice de l'activité en accueil collectif

EP 3

Projet d'accueil individuel

STAGES

Contrat d'apprentissage : 448h minimum chez l'employeur + 3 semaines en accueil collectif

Formation continu : 245h en crèche + 245h en école maternelle

PSE - Prévention santé environnement

PROJET (ex. "chef d'œuvre")

Préparation au **SST**

Lieu

Centre de formation
Saint-Jacques de
Compostelle

Dates

Septembre 2026 à mai
2027

Durée

14 heures sur 2 jours
fréquence hebdomadaire
soit 406 heures maximum

Coût

Variable selon le statut de
l'apprenant

Places

20 maximum

Délais d'accès :

Inscription jusqu'au 27
août 2026

Financeurs possible

OPCO en alternance

CERTIFICATEUR

Ministère de l'Education
Nationale et de la Jeunesse

RNCP 38565

Date d'échéance : 31/12/2028

DÉBOUCHÉS

Les titulaires du diplôme CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance peuvent :

- Être intégrés au sein d'équipes pluridisciplinaires au sein des établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) ;
- Travailler seuls à leur domicile, avec un agrément d'assistante maternelle ;
- Exercer en école maternelle en tant qu'agentes et agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM).



METHODES PEDAGOGIQUES

Alternance de travaux de groupe et de données plus théoriques
Analyse des pratiques
Retour sur expériences professionnelles
Remise des supports pédagogiques

FORMATEURS

Professionnels de la petite enfance et enseignants.

DISPENSES ET AMÉNAGEMENT DE LA DURÉE DE FORMATION

Les jeunes titulaires d'un BEP ASSP ou SAPAT bénéficient de dispenses.
Se rapprocher du centre de formation : 04 71 05 31 08

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour toute demande d'aménagement spécifique, veuillez contacter notre référent handicap :
Michaël GAILLARD : 06 21 85 92 51 / michael.gaillard@sjc43.fr

FINANCEMENTS

- Par apprentissage : formation prise en charge, gratuite pour l'apprenti et rémunérée.
- formation éligible au CPF.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Contrôle en cours de formation.

TAUX DE RÉUSSITE

- **Juin 2025 : 100%**
- **Juin 2024 : 100 %**
- **Juin 2023 : 94 %**

VOS CONTACTS

Michael Gaillard :
Responsable
06 21 85 92 51
michael.gaillard@sjc43.fr

Johane STEINER :
Référente pédagogique
04 71 05 31 08
johane.steiner@sjc43.fr

Centre de formation
Saint-Jacques de
Compostelle

04 71 05 31 08

contact.cfc@sjc43.fr

2 rue Anne-Marie Martel
43000 Le Puy-en-Velay

www.saintjacques43.fr

Diplôme préparé par apprentissage avec :

